



Citoyens Libres des Pyrénées

Réinformer
Rassembler
Reconstruire
Réapprendre

Site web Association CLP : clpyrenees.fr
Mail : citoyenslibresdespyrenees@gmail.com



Bonjour,

Nous vous remercions de nous avoir contactés et de votre confiance.

Les rapports de pharmacovigilance sont formels : il y a de nombreux effets secondaires suite aux injections COVID 19 et c'est avec beaucoup de tristesse que nous le constatons dans notre propre entourage.

Si ces effets secondaires ont été en grande partie relevés dans les rapports de pharmacovigilance, cela n'a pas pour autant déclenché de procédure adéquate. Ainsi, sur le site internet de L'Observatoire de la Sécurité du Médicament, à propos de la pharmacovigilance et à la rubrique « utilité », il est indiqué : « De manière triviale, les effets indésirables induisent une diminution de la qualité de vie des patients qui en souffrent (pouvant aller jusqu'au décès), outre les coûts financiers induits par leur prise en charge. La pharmacovigilance est donc nécessaire afin d'enrichir le Résumé des Caractéristiques Produit sous forme d'ajout de nouvelles contre-indications, restrictions d'utilisation, nouveaux effets indésirables... cela pouvant aller jusqu'au retrait du marché de la spécialité concernée. » <https://www.securite-medicament.fr/la-pharmacovigilance/>

Depuis 2021, les sites de l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du médicament) et d'EudraVigilance (base de données européenne des rapports d'effets indésirables) font état de chiffres alarmants concernant les vaccins COVID 19, toutes marques confondues, sans que cela ait déclenché les décisions mentionnées ci-dessus.

L'association CLP a donc décidé de mettre en œuvre une action dans le département des Pyrénées Atlantiques qui consiste à récolter un maximum de témoignages/déclarations d'effets secondaires et à consolider ces données afin d'organiser leur prise en compte par les autorités compétentes.

Dans un premier temps, nous souhaitons soutenir les personnes désireuses de faire une déclaration en leur indiquant la marche à suivre.

Dans un deuxième temps, nous voulons non seulement interpellier les élus à tous les niveaux sur leurs parts de responsabilité, mais aussi les médias locaux en mentionnant le nombre de déclarations recueillies.

Dans un troisième temps, nous souhaitons nous appuyer sur les témoignages des personnes qui nous auront donné leur accord préalable afin de mettre en évidence la gravité des conséquences.

Quatrième et dernier temps : nous voulons enfin déclencher une action en justice uniquement avec les personnes qui le souhaitent. [Effets secondaires éventuels du vaccin Pfizer BioNTech : première audience à Marseille pour désigner un expert \(francetvinfo.fr\)](#)

Procédure/mode d'emploi pour la collecte de témoignages

Pour être recevable par les autorités compétentes, votre témoignage doit être rédigé sur le CERFA 11527 que vous trouverez en pièce jointe.

- Nous vous remercions de bien vouloir être le plus précis possible dans votre récit,
- Merci de mentionner les dates des injections,
- La/les marque(s) du/des vaccin(s) – le/les numéro(s) de lot (ces informations doivent figurer sur l'attestation/les attestations qui vous a/ont été remise(s))
- Les effets indésirables ressentis avec précision
- Il est important de mentionner si vous avez fait appel à un médecin, lequel, sa spécialité, a-t-il reconnu un lien entre l'injection/les injections et vos problèmes de santé ?
- Ce professionnel de santé a-t-il déclaré les effets secondaires que vous avez subis ?
- Avez-vous été contacté(e) si cette déclaration a été effectuée ?

N'hésitez pas à adhérer à notre association qui fera son possible pour vous soutenir dans vos démarches et pourra ainsi continuer à agir pour plus de transparence et pour le rétablissement de nos droits les plus élémentaires, comme celui d'être soigné.

Vous pouvez adhérer via notre site : <https://www.citoyenslibresdespyrenees.fr/> ou par courrier à l'adresse suivante CLP 15 chemin de Becaas 64290 Gan.

Ci-joint le document concernant la protection des données à caractère personnel.

Les collectifs « Où est mon cycle » <https://www.ouestmoncycle.com/> et « Vérité France » <https://www.verity-france.org/> œuvrent eux aussi pour la reconnaissance des effets secondaires en parallèle de leurs actions d'information. N'hésitez pas à consulter leurs sites Internet.